

Après la mort du Dauphin son corps embaumé est demeuré exposé dans le Château de *Fontainebleau*. Le Roi avoit ordonné que le Duc d'Orléans y resteroit pour commander le Détachement de sa Maison Militaire & Domestique qui devoient faire le service, & pour donner tous les ordres convenables, relativement aux obsèques & au transport du Corps de *Fontainebleau* à *Sens* où feu Mgr. le Dauphin a désiré d'être enterré sans cérémonie, parce que *Fontainebleau* est dans le Diocèse de *Sens*, & que le Cardinal de Luynes, qui en est l'Archevêque, est premier Aumônier de Madame la Dauphine. Le Samedi 28. du mois dernier tout étant prêt pour le départ du Convoi, l'Archevêque de Rheims, Grand-Aumônier, fit à onze heures du matin la cérémonie de lever le Corps qui fut placé dans le char destiné à le porter à l'Eglise Métropolitaine de *Sens*. Le convoi se mit en marche peu après dans l'ordre suivant : Deux Gardes-du-Corps ; soixante Pauvres portant des flambeaux ; plusieurs carrosses des personnes qui composoient le deuil ; cinquante Mousquetaires de la seconde Compagnie ; cinquante de la première ; cinquante Chevaux-Legers ; deux Carrosses du Roi occupés par les Menins ; un autre Carrosse du Roi dans lequel étoient le Duc d'Orléans, le Duc de Tresmes, le Duc de Fronzac & le Marquis de Chauvelin ; un quatrième, dans lequel étoient l'Archevêque de Rheims, un Aumônier du Roi, le Confesseur de feu Monseigneur & le Curé de l'Eglise Paroissiale de *Fontainebleau* ; les Pages de Madame la Dauphine, les Pages de la Reine, vingt-quatre Pages du Roi & plusieurs Ecuyers de Leurs Majestés ; quatre Trompettes des Ecuries ; les Hétrauts-